

Prudence !

Avant de prendre mon vélo, je vérifie la présence et le bon fonctionnement de mon éclairage.

Que dit la réglementation ?

A l'avant

Un phare blanc ou jaune

Un catadioptre (réflecteur) blanc



A l'arrière

Un feu

Un catadioptre rouge



De côté

Des catadioptres visibles latéralement et sur les pédales



La DSCR et la FUB

La délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR) élabore et met en œuvre la politique de lutte contre l'insécurité routière.

Elle rappelle régulièrement, au travers de ses campagnes de communication, que le cycliste doit disposer d'un vélo en bon état, bien équipé, bien éclairé, et connaître et appliquer les règles de déplacement, de jour comme de nuit.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR)
Tour Pascal II • 92055 Paris La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 80 01 • Fax : 01 40 81 81 71
www.securite-routiere.gouv.fr

Fort de son réseau de plus de 185 associations locales, la FUB agit pour promouvoir l'usage du vélo comme moyen de déplacement au quotidien. Ses associations sensibilisent notamment à l'importance d'un vélo bien équipé et d'un éclairage de qualité pendant la campagne « Cyclistes, brillez ! » qui a lieu chaque année à l'automne.

La FUB est membre et participe activement aux travaux du conseil national de la sécurité routière (CNSR) depuis 2012.



Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)
12 rue des Bouchers • 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 75 71 90 • Fax : 03 66 36 84 65
fub@fubicyc.org
www.fubicyc.org

Cyclistes, brillez !

A vélo,
voir et être vu,
C'EST VITAL !



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



Vélo Dans la Ville
AG 19 novembre 2013
10 ans !

Loi n° 96-1236 du 30/12/1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie

- Art. 20. - A compter du 1er janvier 1998, à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation.

Juin 2001 ouverture du pont en bois



Médiathèque, piscine... nous attendons toujours



- Septembre: 1ere contact avec mairies de Crest et Aouste
- 7 novembre: 1ere réunion publique
- 18 décembre, rencontre avec Intermarché pour installation d'un abri à vélo.

- 14 décembre: balade-découverte dans Crest, « tour » des points noirs. 80 participants.

BALADE A VÉLO, DANS CREST

**DIMANCHE
12 DECEMBRE**

Départ au
Kiosque 9h45
Quai des Marronniers

**STOP
AU TOUT
BAGNOLE
EN VILLE!**

*Faire le tour de tous les
points noirs dans la bonne humeur*

**PARTAGER LA RUE AUTREMENT POUR DONNER PLUS DE PLACE
AUX MODES DE DEPLACEMENTS DOUX ET MOINS POLLUANTS**

**VELo** dans la
ville

crest@fubicy.org
04 75 40 65 32

Membre de la FUBICY
Fédération Française des Usagers de la Bicyclette

1er semestre 2004

- Rencontres multiples:
- parfois difficile avec mairie Crest ... demande de parkings à vélo.
- Architecte chargé rénovation collège RL
- Lycée Armorin
- En mairie de Aouste avec CG26

- 1er mai: Atelier « entretien-réparation » au kiosque

5-6 juin 2004: fête du vélo

- 108 participants
- 3 circuits de balades





Fête du vélo juin 2005

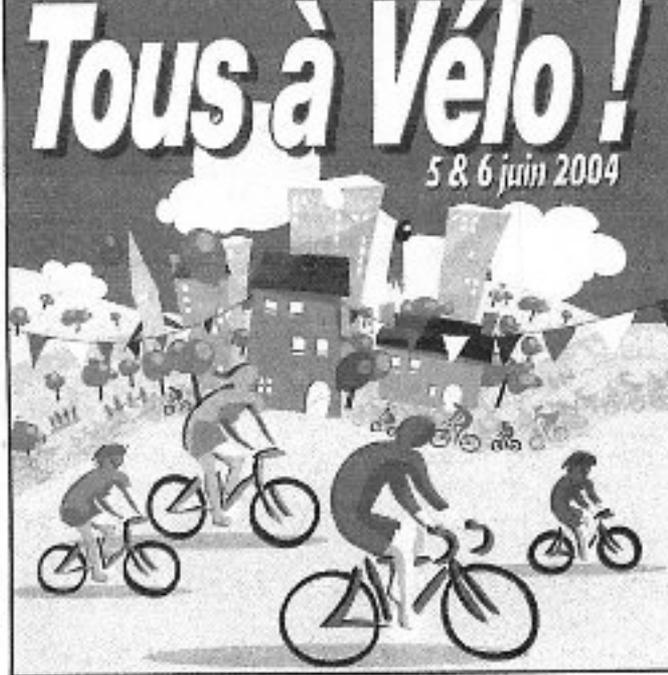


sera la fête du vélo partout en France. Une fête simplement baptisée «Tous en vélo!» et qui donne rendez-vous à tous les utilisateurs de 2 roues non motorisés. Et, il y en a, puisque de récentes enquêtes estiment aujourd'hui en France, le nombre de pratiquants réguliers, voire sportifs, du vélo et du VTT à presque 13 millions de personnes.

Ces pratiquants plus ou moins assidus sont, soit des «utilitaires» qui prennent leur monture pour aller, sur de petites distances, faire leurs courses, aller à l'école, au travail. Soit des cyclistes qui s'offrent du temps en temps une petite sortie apéritive. Soit, plus sérieux, les cyclosporites et cyclotouristes, qui avaient chaque semaine de nombreux kilomètres, pour le bien de leur santé, mais aussi pour voyager à leur rythme autour de chez eux. Soit, enfin, les cyclistes sportifs, acharnés de la performance : place aux routiers, aux pistards, aux vététistes, au BMXistes, aux fans du cyclo-cross...

Le rendez-vous crestois sera, quant à lui, plus spécialement axé sur la pratique du vélo en ville. Les membres de l'association «Vélo dans la ville», accompagnés des rouleurs de l'USC Cyclisme, militeront pour une voirie qui ne soit plus uniquement conçue et organisée pour le trafic des voitures, pour la mise en place d'aménagements diminuant la vitesse automobile, pour le développement des transports en commun. Bref, ils rêvent «d'un partage de la voirie qui rendra aussi la vie plus facile en ville aux personnes handicapées, âgées, malades, ou souffrant d'un handicap temporaire.

«Vélo dans la ville» souligne que sa volonté n'est pas de voir construire à Crest des pistes



cyclables, mais d'encourager les pouvoirs publics et les élus à mettre en place des moyens simples de nature à améliorer la circulation des cyclistes et des piétons : zones 30, bandes cyclables, itinéraires vélos en double-sens, couloirs mixtes, sas à vélos dans les carrefours à feux, passerelles piétons-cyclistes...

Une fois ces aménagements réalisés, on peut penser que le vélo cessera d'être pour une immense majorité des Français, et des Crestois un mode de déplacement occasionnel. Ce serait une belle victoire pour le vétépède; inventé en 1817 par le baron allemand de Drais, muni d'une pédale par Pierre Michaux, un Français, en 1861, doté de pneus en 1968

par J.B. Dunlop, et de pneus démontable en 1891 par E. Michelin.

Un vélo popularisé tout au long du XX^e siècle par les exploits des coureurs cyclistes, en particulier sur le Tour de France. Mais presque inexorablement marginalisé et réduit au statut d'activité de loisirs, victime de l'envahissement progressif des hordes automobiles. L'heure a-t-elle sonné pour que le vélo soit enfin considéré comme un moyen de transport comme les autres ? Sans doute, si ses utilisateurs continuent sans relâche à en vanter les mérites. Par exemple, samedi 5 et dimanche 6 juin à Crest comme ailleurs.

Crest fête le vélo

Crest fêtera le vélo pour la première fois les 5 et 6 juin.

Samedi 5 juin dans la matinée : stand sur le marché, avec tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le vélo et les déplacements non motorisés sans jamais oser le demander.

Dimanche 6 juin au matin : animations au kiosque, qual des Marronniers, avec un buffet-buvette, des jeux d'adresse à vélo, et 3 circuits de ballades familiales :

- la première de 12 km sur du plat, dans la plaine de Crest et d'Eure.
- la deuxième de 20 km, sur du plat, dans la plaine de Crest, Eure et Allix.

Crest
PAGES 4, 5 ET 6

Dis, tu me prêtés
ta mob ?

Premières recommandations pour l'Agenda 21

Sortir
PAGE 7

Vendredi 28 mai, «Soirée
«Riches et célèbres»
au Kiosque à Coulisses

Dimanche 30 mai,
Journée des peintres
à Acuste

Petites annonces
PAGE 8

Sports
PAGES 10 ET 11

Rugby: Les Crestois
battus aux essais en
championnat de France

Moto-cross. Un
rendez-vous réussi
sous un beau soleil

Dans la région
PAGES 12 À 19

Acuste. Un nouveau
directeur pour
le centre aéré

Cobonne. Les nouveaux
logements du hameau

Montoisin. Violette
Cobasos, ou la passion

Crestois. 28 mai 2004.

Une année d'existence active pour "Vélo dans la ville"



L'association "Vélo dans la ville" a tenu son assemblée générale vendredi 15 octobre, à la salle des Acacias à Crest en présence d'une vingtaine d'adhérents (5 personnes étaient excusés), et de Jean Charles Roche, adjoint au maire de Crest, chargé de l'Environnement.

Le rapport moral a rappelé l'historique et les motifs de la création de l'association :

- un constat d'absence de prise en compte des vélos dans la cité, y compris dans les aménagements les plus récents (médiathèque, pont en bois), faisant craindre que cette situation perdure malgré les réflexions menées dans le cadre du forum Agenda 21.

- ceci alors que la conscience dans la population de l'intérêt de mode de déplacement non motorisé augmente (intérêt pour la santé par l'exercice physique, réduction des pollutions atmosphériques et sonores, gains d'espaces, espaces retrouvés pour les piétons et personnes à

mobilité réduite, convivialité...)

Créée par 5 personnes pendant l'été 2003, l'association, qui fête sa première année d'existence, a eu un écho dans l'agglomération : 60 adhérents, de nombreux témoignages oraux d'encouragement dans la cité, le relais des informations par les médias locaux, écrits et parlés. L'association a adhéré rapidement à la FUBICY, Fédération Nationale des Associations Locales d'Utilisateurs de la Bicyclette.

Le rapport d'activité a repris les diverses actions menées pendant cette année :

- une réflexion sur l'état de l'agglomération, dressant la liste des aménagements à modifier :

- une action vers la population, pour inciter à pratiquer le vélo et la marche plutôt que d'utiliser l'auto. Sensibilisation par le bouche-à-oreille, articles dans les journaux, interview radios (RSF et Radio France Bleue). Tour de ville en vélo le 14 décembre : atelier réparation quai des Marnon-

niers le 1^{er} mai, fête du vélo en juin, organisée avec l'USC Cyclisme.

- de nombreux contacts avec les décideurs : maire de Crest et Acoste, DDE, Conseil général, lycée de Crest, Office de Tourisme. Pour le moment la plupart sans débouché concret. Les idées passent, les actions doivent être budgétisées dans le temps. Nous espérons être entendus et voir la place donnée au vélo augmenter à Crest dans le temps.

- le fonctionnement de l'association a reposé sur un noyau d'une dizaine d'adhérents travaillant dans un climat de bonne humeur. Les réunions sont mensuelles, dans une salle prêtée par la mairie (Crest'actif).

Le rapport financier présente un budget de 896 euros, les recettes étant essentiellement les adhésions, plus le produit de vente de gilets réfléchissants. Les dépenses sont les assurances, les frais d'adhésions à la Fubicy, l'achat de documentation. L'associa-

tion a besoin de nouvelles ressources pour fonctionner.

Ensuite, l'assemblée a réfléchi au fonctionnement et aux actions futures. Aux nombreuses idées déjà apparues l'an passé s'en sont ajoutées d'autres. La liste est trop longue à détailler, mais on citera :

- pour le fonctionnement interne : augmenter le nombre d'adhérents pour avoir plus de poids auprès des décideurs.

- envers le public : action éducative vers les cyclistes, pour la sécurité en terme d'éclairage, de prise en compte des piétons (utilisation de la sonnette, ne pas passer trop près...).

- actions vers les élèves et leurs parents : école du vélo, accompagnement à l'école... Contacter la Prévention Routière...

- proposer des ballades à vélo à travers la cité, un "Ciné-Vélo" avec l'Eden...

- vers les décideurs : améliorer les possibilités de stationnement, dans les rues, à la gare, dans les établissements scolaires (les écoles Jules Ferry d'Aouste, Royannez, Brassens n'ont pas de garage à vélo, ni le lycée Armarin). La liaison Crest-Aouste, dont on aimerait voir le dossier déblocqué. Faut-il faire des actions "médiatiques" de barrages routiers ?

Avant de partager le pot de l'amitié, l'assemblée a élu un nouveau conseil d'administration. Pour mettre en route toutes ces actions toutes les bonnes volontés sont bienvenues !

Les réunions, ouvertes à tous, ont lieu à 20h45, à Crest'actif. La prochaine le vendredi 5 novembre.

Pour tout renseignement : 04 75 40 65 32 ou par email : crest@fubicy.org

2005-2006-2007 Lycée Armorin

- Travail avec les classes de 2nd: les transports, le vélo
- Visite de Crest à Vélo
- La bicyclette verte, voyage en Irlande
- Conseil de Vie Lycéenne, enquête / déplacements des élèves, réunions du conseil
- 13/3/06 le CA demande réalisation garage

2005-2006, c'est aussi

- Rencontres avec:
 - mairies de Crest, Blacons,
 - CG JP Tabardel
 - Direction St Louis > couverture garage Lycée, création à Imac
 - ODH (DAH) avec recensement besoins (visite sur site)
- Installation arceaux à l'Etincelle
- Formation au marquage Bicycode
- 1ere Bourse aux vélos (13 vélos vendus, 21 marqués)

512 LOGEMENTS CONCERNÉS A CREST

Garer son vélo aux HLM



En fin de semaine passée, M. Martin, directeur de l'antenne cretoise de Drôme Habitat Logement (DHL, ex GDH) et le Dr. Piau, président de Vélo dans la Ville, ont fait le tour des bâtiments gérés par DHL sur Crest, pour envisager ce qu'il serait possible de faire à moindre frais dans les mois à venir afin de permettre aux adeptes du vélo de le garer en toute sécurité.

Aujourd'hui, M. Martin reconnaît que la politique appliquée depuis quelques années a consisté à supprimer les garages à vélos, ce qui n'était plus gérable. Solution évidemment peu satisfaisante pour les possesseurs et utilisateurs de vélos.

Les deux cyclistes ont donc fait le tour des ensembles de logements sociaux de la Prairie Maadière, de Mazorel et du Grand Vallon, de la Condomine, des Arbres Ecrits et de Lamschine. Au total, 512 logements sont concernés ce qui représente un nombre important d'habitants de tous âges.

Nous devons savoir rapidement quelles décisions concrètes nous faut prendre Drôme Habitat Logement, utilement conseillé par l'association Vélo dans la Ville pour aider les habitants à mieux pouvoir ranger leurs vélos à l'abri.

CRESTOIS 27/10/06

Et

- Comptages 2005: 562, 2006: 495
- Marquage, forum des associations, PLU de Crest
- Diffusion plaquettes « Bougez autrement dans écoles et Lycées »
- courrier SNCF
- Rencontre CG26 / route Crest-Aouste

Pedibus: 3 samedis de juin 2007



Le Crestois 25-02-2005

Actualités

"VÉLO DANS LA VILLE" INTERPELLE LES ÉLUS LOCAUX

Sécurisation de la route Crest-Aouste : un projet bloqué !



Courant décembre 2004, s'est tenue en mairie d'Aouste une réunion de travail sur l'aménagement de la liaison urbaine RD 93 entre Crest et Aouste, à laquelle participaient

des représentants du Conseil général et des élus des deux communes.

Nomme association "Vélo dans la ville" y était invitée.

La question à traiter était de

taille, s'agissant d'une route importante qui depuis des décennies ne correspond pas aux normes de sécurité pour la circulation des cyclistes et des piétons. Tous les usagers qui empruntent cette voie en sont conscients. Il suffit de longer en vélo le muret du canal pour connaître une certaine peur pour sa sécurité. Certains conducteurs, profitant de la ligne droite pour accélérer au-delà de la vitesse autorisée

Piétons et cyclistes sont tenus de serrer le plus possible la droite pour éviter tout accostage ou manœuvre dangereuse venant d'automobilistes imprévisibles. Une vigilance de tous les instants est nécessaire sur cet axe de circulation. Que dire des parents avec leurs enfants et des responsables encadrant des jeunes cyclistes sur cette portion dangereuse ? Demandez-leur s'ils sont serens !

Les responsables du départe-

ment sont conscients du problème. Cela fait des années qu'ils souhaitent changer les choses en proposant un projet d'aménagement adapté. Ce plan nous convient bien, car il prend en compte, de chaque côté de la route, une bande cyclable et une voie piétonne. Celle-ci encadre, via une haie d'arbres, une chaussée rétrécie à 5 mètres, ce qui aurait pour effet de ralentir la circulation automobile. Ce projet, s'il se réalise permettrait à chaque usager d'être mieux protégé dans le cadre d'un plan de circulation sécurisé.

Alors pourquoi ce bon projet ne voit-il toujours pas le jour ? Qu'est-ce qui bloque son avancée depuis ces années ? La réponse est simple : le blocage vient du canal.

Cet ancien canal, propriété de la ville de Crest, ne sert aujourd'hui que comme canal de drainage des eaux pluviales. Le projet du Conseil général ne

peut se faire sans place supplémentaire. C'est la raison pour laquelle les techniciens prévoient de le buser pour le ouvrir. Or, la ville de Crest n'a pas l'intention de le céder. Ses représentants à la réunion l'ont affirmé une fois de plus.

"Vélo dans la ville" ne comprend pas cette obstination, car le projet présenté par le Conseil général est pour nous la réponse adaptée pour résoudre un problème d'insécurité. Il devient urgent d'avancer sur ce dossier. Est-il concevable que des trallements ou rivalités extérieures à ce sujet bloquent le bon sens et la volonté du Conseil général et des usagers ? Comment les responsables politiques locaux peuvent-ils justifier leur refus pour un projet qui conjugue sécurité, respect de l'environnement, qualité de vie et de toute évidence, impact touristique ?

Vélo dans la ville

19/3 | 10

BOURSE AUX VÉLOS À CREST SAMEDI 27 MARS

“Vélo dans la ville” attend impatiemment la piste cyclable entre Crest et Aouste

Samedi 27 mars, de 8 h 30 à 15 h, dans la cour de l'école Dumont, rue Dumont à Crest, l'association “Vélo dans la ville” organise une bourse aux vélos.

Pour les déposants (vendeurs), le dépôt des vélos se fera à partir de 8 h 30 et la reprise des invendus à 15 h (15 h 30 dernier délai, et c'est bien parce que c'est vous...).

Les ventes auront lieu de 9 h 30 à 15 h. L'association retient 10 % sur la vente. Sur place, marché aux accessoires

et pièces détachées, et possibilité de louer un espace pour les vendeurs éventuels de pièces détachées et accessoires.

Ce jour là, faites marquer votre vélo de 9 h 30 à 15 h. Offrez à votre vélo la chance de vous retrouver en cas de perte ou vol ! Ce sera 3 euros pour les adhérents, 6 euros pour les non-adhérents.

Faire graver son vélo, c'est avant tout fournir une carte d'identité à celui-ci, sous la forme d'un numéro codé.

Grâce à cette opération, le nombre de vélos perdus ou volés retrouvés augmente sensiblement. Plus d'infos ? www.bicycode.org.

LES CONSEILS DE L'ASSOCIATION POUR UNE PISTE CYCLABLE PLEINEMENT SÉCURISÉE

Par ailleurs, “Vélo dans la ville” a appris “avec une grande satisfaction que plus rien ne s'opposait d'un point de vue institutionnel et juridique à la réalisation de la piste cyclable projetée entre Aouste et Crest. L'association a écrit à Michel Grégoire, premier vice-président du Conseil général, en charge des routes.

“Nous constatons que le dossier technique prévoit un accotement vélos-surlargeur de la chaussée, de chaque côté des voies automobiles, comme pour la majorité des routes aménagées récemment par le Conseil Général. Nous connaissons les justifications de cette option : bandes dites “multifonctionnelles”, et qui représentent un progrès indéniable en terme sécuritaire par rapport aux situations antérieures pour les 4 roues comme pour les vélos.

“Il n'empêche que dans le cas particulier de cette liaison Aouste-Crest, nous estimons qu'il pourrait encore y être réfléchi à 2 fois avant la finalisation des études d'exécution.

“Il nous paraît justifié de prévoir les 2 voies vélos en site propre ainsi suffisamment sécurisées pour que les nombreux utilisateurs de tous âges circulent sans crainte, y compris les parents d'élèves d'Aouste, jusque là réticents à laisser leurs enfants partir en vélo au collège, aux lycées, ou pour diverses activités situées à Crest.

LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE VOIE PÉRIURBAINE

1) nous ne sommes pas ici en centre-ville où l'on peut imposer une vitesse 30 pour une cohabitation vélos-autos.

2) nous ne sommes pas non plus en rase campagne, où nous comprenons la difficulté financière pour des voies en site propre le long des routes départementales.

• nous sommes en site périurbain, sur un kilomètre en ligne droite, très fréquenté, dont la vitesse restera excessive pour la cohabitation sûre et non dotée d'un éclairage public.

4) votre projet prévoit deux chemins piétonniers, réservés aux piétons, que les cyclistes auront tendance à utiliser. En effet, chaque fois que les cyclistes sont en insécurité, ils ont tendance à empiéter sur les zones piétonnières, avec un report des désagréments du plus fort vers le plus faible.

Nous vous demandons instamment que le projet soit de suite pensé en conséquence.

5) nous savons que le Conseil Général, impliqué dans le projet Biovallée, qui annonce le développement des déplacements “actifs” (non motorisés) et sécurisés : le prôner c'est bien, pouvoir le montrer, c'est encore mieux”

... et aussi :

Réunion mensuelle : le 3e jeudi de chaque mois, 20h30, à Crest'actif.

Balade à vélo : le 2e dimanche des mois pairs, donc prochaine le 11 avril. Départ à 10 h devant la mairie (retour pour midi).

Vélo Dans la Ville, Membre de la FUBICY, 26400 Crest
04 75 40 65 32
crest@fubicy.org
www.velo-ville-crest.fr

De Vous à Moi

Venez découvrir la
collection printemps-été
À PETITS PRIX !
Osez, c'est l'occasion !

Boutique Tendanco
10 avenue Agirond
26400 CREST

Traverser le pont F. Mistral ; à côté de Jany Fleuriste et Pizz'angelo
Parking gratuit du Champ de MARS

Fête vélo 2008: Crest-Aouste













Recours mairie Crest contre Préfet

- Déposé au TA Grenoble en janvier 07. annoncé que retardera tout de 3 ans
- VDV fait « Intervention en défense »
- Février 2010, un mois avant le jugement, la commune se « désiste »
- VDV continue a demander au CG une modification du projet
- 2012-2013: travaux ... avec résultats que l'on sait
- 2014: extension de la zone commerciale au nord annoncée
- *Tout ça pour ça ! Quel gâchis ! Politiques et techniciens: plus jamais ça !*

Balade dimanche matin, tous les deux mois

SORTIE AVEC "VÉLO DANS LA VILLE"

crestois 16/10/2009

Promenade sur deux roues

L'association "Vélo dans la ville" a organisé dimanche 11 octobre une balade à vélo ouverte à tous et à toutes, comme désormais tous les 2e dimanches des mois pairs.

Le départ a été donné de la place Maurice Rozier, pour une petite vingtaine de promeneurs à deux roues, parents et enfants confondus, qui ont eu la chance d'un temps superbe. Idéal pour flâner sur les petites routes autour de Crest. Direction Chabrillan et son jardin botanique. 19 km parcourus en 2h par des jeunes (dès 3 ans et demi), des parents et de sémillants retraités. Parmi les vélos présents, un vélo couché, un vélo

d'enfant attelé à celui de son père, des VTC, des VTT des vélos de course et des vélos de ville.

L'objectif de la matinée, qui était de passer un moment agréable ensemble à vélo, de flâner sur les petits chemins tranquilles, totalement atteint.

Vélo dans la ville en a une nouvelle fois profité pour clamer: "que la pratique du vélo n'est pas un moyen de transport plus dangereux qu'un autre. Plus la pratique augmente, plus la circulation s'apaise et devient sûre. Plus les habitants d'une agglomération font des kilomètres à vélo par an, moins il y a d'accidentés à vélo", affirme l'association.



L'assemblée générale annuelle est déjà programmée pour jeudi

19 novembre à 19 h, à la salle des Acacias.

Balade ferme Ayasse 4/2011



Vaunavey 8/2010



DL 25-11-07

VÉLO DANS LA VILLE

Engagé pour la véloroute voie verte

Le projet de véloroute voie verte a fait l'objet d'une partie des débats de l'assemblée générale annuelle de Vélo dans la ville qui s'est déroulée à la salle des Accacias. Jean Prats, le président, a repris de la journée à vélo organisée avec les autres associations drômoises sur la route Vallée de la Drôme de ce futur axe vert qui veut relier le Léman à la mer. Cette journée conviviale a permis de sensibiliser les élus des communes et communautés de communes sur l'intérêt du projet. La CCVD a exprimé son accord pour un démarrage des réalisations par la bouche de Jean Serret son président.

Présent lors de cette assemblée générale, celui-ci s'est largement exprimé sur la question. « L'idée date de la charte du territoire. Le conseil général menait une réflexion sur ce sujet. Le projet a puis rapidement une

tournure favorable, bien avant cette sortie. Celle-ci a accéléré les choses. Nous avons présenté le projet au SMRD (syndicat mixte de la rivière Drôme), la délibération a été votée. Une volonté très forte s'est exprimée. Les moyens ont été discutés, sur une base de 300 000 € sur trois ans. »

« Nous n'avons pas pédalé pour rien », a pu dire Danièle Kéba. Une des protagonistes de cette journée. « On a peut-être poussé la roue dans le bon sens, nous continuerons les actions de communales », a surenchérit Jean Prats. Jean Serret a conclu sur l'importance pour un tel projet d'un label tel que celui de Nouvelle. « Cela permet des financements entrant dans le plan Etat-Région. Ce projet est inclus dans un projet politique plus large. » VDV devrait participer à la réflexion du conseil local de développement (ou enée dans



« Nous avons poussé la roue dans le bon sens », a dit Jean Prats.

le cadre du volet touristique du FTRA), le décalage alternatif étant, avec l'emploi. l'un des deux volets choisis.

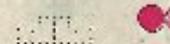
Il a été rappelé que de telles voies peuvent être utilisées également pour se rendre au travail. Et qu'il est important par ailleurs de sécuriser les connexions avec des circuits

tel que celui des villages perchés. La question du tracé n'est pas délicate. Pour certaines portions, ce devrait un arc-boutant.

POUR EN SAVOIR PLUS

Vélo Dans la Ville, 04 75 40 65 32.
crust@rubicy.org

E. A. V.



De Livron à Saillans, soixantaine de participants. Rencontres avec les élus

... des rencontres préalables, puis lors AG annuelle



Une journée pour le vélo... et ce n'est qu'un début
Sept 2007

Sur les chemins à bicyclette...

Dimanche a eu lieu la journée nationale des Véloroutes et Voies Vertes, journée de sensibilisation qui se donne pour but de promouvoir ces aménagements, réservés à la circulation des piétons, cyclistes, rollers et personnes à mobilité réduite. Les véloroutes proposant, entre les villes, des itinéraires cyclables continus, sécurisés et balisés qui utilisent des voies vertes et des petites routes peu fréquentées.

Ces aménagements répondent à un besoin important de déplacement des personnes et familles en sécurité que ce soit pour l'école, le travail, le loisir ou le tourisme.

Aujourd'hui, on commence à mesurer les problèmes que posent l'usage exclusif de la voiture dans nos villes et nos vallées. Il est donc essentiel que le vélo devienne ou redevenue un moyen de transport à part entière, complété de façon logique et indispensable, par le train à condition de faciliter l'accueil de nos cyclistes (et de leurs vélos) dans les gares et les trains. Une réflexion que mène la SNCF et notamment dans notre vallée avec la liaison possible entre train touristique et vélo.

Moyen économique de se déplacer en ville et de découvrir la région, le vélo vous aide aussi à améliorer votre condition physique, et votre santé.

Les Départements de la Drôme et de l'Arèche étudient actuellement un programme de Véloroutes et Voies Vertes pour participer à la jonction du Léman à la Mer avec aussi la vallée de l'Isère.

Dimanche 23 septembre, les associations REVV de Valence, «Circulons à l'an-tournois», «A Pinçé et à Vélo» de Romans, sans oublier Vélo dans la Ville de Crest s'étaient donc données rendez-vous à Livron pour mener ensemble une reconnaissance de l'itinéraire voie verte actuellement réalisé sur la Vallée de la Drôme sur la portion Livron-Saillans.

Ils étaient une bonne quarantaine à participer à cette belle balade, d'autant plus belle que le temps était de la partie.

Arrivé de Livron, le peloton a marqué une première halte à la Maison de la Rivière (et des Ramières). Il y a été reçu par Jean-Louis Hilaire, vice-président de la CCVD, et Marie-Odile Canténeur, qui leur ont présenté les travaux en cours de réalisation à Aillex, en leur offrant café, jus de fruits et viennoiseries.

Les randonneurs se sont ensuite arrêtés sur l'écovillage d'Eurre qu'a pu leur présenter en détail Jean Serret, président de la CCVD, qui faisait partie des coureurs.

Puis, direction Crest, où un rendez-vous était organisé au bout de la toute nouvelle piste cyclable à côté du pont en bois, avec Jean-Charles Roche, adjoint, chargé de l'Environnement et grand utilisateur du vélo et Anne-Marie Chirouze, conseillère municipale.

J.C Roche soulignait la volonté de mettre en pratique ces concepts de développement durable en installant cette piste cyclable «urbaine» qui est une première dans le genre et pour laquelle la ville compte bien sur le soutien promis par le Département.

Après un casse-croûte bien mérité, les deux roues se sont ensuite dirigés vers Aouste, puis vers Saillans, où ils ont été reçus par des élus très attentifs eux aussi à promouvoir ce nouveau mode de transport. Mais là, en attendant que soit poursuivi cet effort vers le Diuis, ils ont dû faire demi-tour pour redescendre la Vallée.

Pour revenir sur cette indispensable liaison entre le rail et les voies vertes, notons que les cyclistes de Romans, Tain-Taulmon et Valence étaient venus en train. Ils sont descendus avec leur vélos à la gare de Livron avant de monter en selle. Et, le soir, à 18 h, ils ont rejoint le rail en gare de Crest vers leurs destinations respectives. Comme quoi, c'est tout à fait possible, voire même très pratique.

Etape à Crest pour les cyclistes



VVV val de Drôme: un travail de longue haleine

- Depuis 2006, avec CC, CG, mairies, AF3V, CLD
- Rôle structurant des VVV pour les déplacements locaux
- Fête du vélo 2011 et 2012 vers Confluence et Via Rhona... 2013 vers Saillans

6/2011 Haut Livron



6/2011 chantier de la passerelle à confluence



6/2011 ViaRhona, passerelle sur Isère



6/2011 ViaRhona, passerelle sur Isère



6/2011 ViaRhona, pont de Tain



Fête du vélo, juin 2012



06/2012 passerelle sur la Drôme



06/2012 passerelle sur la Drôme



06/2012 la passe à poisson



06/2012 c'est la fête



Février 2009:une rue à vendre

DL mardi 24/02/09

CIRCULATION Chemin du Petit-Saint-Jean

Fermera, fermera pas ?

À pied ou à vélo, il est une rue que des centaines de Crestois empruntent tous les jours. Qu'il pleuve ou qu'il vente, qu'elle soit baignée d'intenses rayons de soleil, la sécurité est au rendez-vous, chemin du Petit-Saint-Jean. Le conseil a pourtant décidé de le céder à l'entreprise voisine Smurfit-Kappa dans le cadre d'un projet d'agrandissement. Un sujet, économique pour les uns et du quotidien pour les autres, que les élus prennent très au sérieux. Les services municipaux étudient déjà la possibilité d'un itinéraire de remplacement.

Les membres de "Vélo dans la ville" n'ont rien contre ce projet. Mais le président Jean Prats n'en demeure pas moins un ardent défenseur et utilisateur de cette « voie douce » comme il aime la définir. « C'est une voie très utilisée, une ancienne rue crestoise qui relie le quartier Mazorel à l'entrée de ville. Une voie douce réservée aux vélos et piétons depuis plus de dix ans, et ce fut une très bonne décision. Elle est empruntée par monsieur tout le monde, les riverains, les lycéens, les promeneurs pour se rendre à la gare, à la médiathèque, à Armonia. »

Une bonne solution pour tous...

Vélo dans la ville n'est pas contre le projet, plus pour son adaptation. « Il faut mettre en place une cohabitation entre le passage des gens et l'activité de l'entreprise. Il faut trouver une solution, un autre système de traversée, sinon on dissuade les gens d'aller à pied ou à vélo. C'est une perte de qualité de vie et une action contre le souci de développement durable. » car il craint que l'on ne propose un nouvel itinéraire plus loin, moins pratique... et qui sera rapidement délaissé.

Des idées, le président en a ; la volonté de faire bouger les choses, aussi.

Son esprit semble n'avoir cessé de trouver le "système" qui pourrait satisfaire entreprise et passants. « La traversée des engins pourrait se faire sur une certaine zone. Que l'on puisse se croiser, que chacun fasse attention à l'autre. »

C. A

POUR EN SAVOIR PLUS
Vous pouvez prendre contact avec vélo dans la Villa, 11 rue Parmentier, 26400 Crest, Téléphone 04 75 40 65 32. crest@tubicy.org



Le projet d'agrandissement de la Smurfit-Kappa met en péril l'utilisation du chemin du Petit-Saint-Jean.

Soirée 3 avril 2009

**DE MONTOISON
À MADAGASCAR...**

L'association Vélo dans la Ville vous invite à une Conférence de Pierre et Marie-Hélène Costes, suivie d'une projection.

Revivez leur aventure: 8000 km à vélo autour du monde, dont une escale à Madagascar, où ils participeront au programme de Médecine de campagne de l'ONG Santé Sud.

en vélo!

**Le vendredi 3 avril
20 h**

Salle des Acacias
CREST

Entrée gratuite



De Montoisson à Madagascar en vélo

Un périple de 8 000 km

Marie-Hélène Costes était maire de Montoisson, son mari Pierre y est médecin généraliste. Tous deux étaient à la salle des Accolés, à l'invitation de l'association Vélo dans la ville, pour raconter leur long périple en vélo, au long des routes d'Europe, d'Asie, d'Afrique.

8 000 kilomètres d'une aventure forcément exceptionnelle qu'ils ont illustrée par des images commentées par Pierre avant que Marie-Hélène ne réponde aux questions des nombreux participants.

Celles-ci sont portés sur l'équipement : les vélos, le poids des bagages (entre 28 et 33 kg sans nourriture et eau), la longueur des étapes (entre 40 et 100 km). Mais aussi sur les rencontres : « Elles sont facilitées par ce mode de locomotion, elles ont été chaleureuses, en particulier en Turquie ». Des anecdotes ont orné le récit de cette aventure. Comme celles de « l'attaque » des chiens de troupeaux d'Anatolie, réputés dangereux. « Je me sentais en sécurité avec les sacs », a affirmé Marie-Hélène tandis que Pierre ne cachait pas son appréhension.



Les époux Costes sont de vrais aventuriers.

L'improvisation chaque jour
« L'une des difficultés, c'est de s'adapter à la monnaie de chaque pays après avoir chargé des sommes estimées convenir. » On ne savait combien de temps on allait rester. D'ailleurs on avait fait l'itinéraire en gros, on avait seulement prévu la durée. Et on n'avait pas de carte de chaque pays, c'est trop lourd. On demandait aux frontières la traduction des mots bonjour, merci, au revoir... C'était l'improvisation chaque jour ».

Les difficultés n'ont pas manqué, on s'en doute. L'un des pires souvenirs ? « On

s'était perdu en Turquie. On n'avait pas de carte, plus d'eau ; on était très mal. Tout à coup on a entendu le chant d'un coq, on s'est dit on est sauvés... ». Les découvertes ont été nombreuses et l'imagerie aussi. « Coca cola et l'Internet sont partout. Comme le téléphone portable, même à la ceinture des Masais ».

Le zécal de Marie-Hélène et Pierre Costes est écarté à compte d'heure dans l'ouvrage « Un voyage à vélo » ils y racontent en détail leur périple qu'ils distinguent bien d'un voyage de durée limitée. « On n'avait pas le temps compte. C'est indispensable

REPÈRES

PLUS DE VINGT FRONTIÈRES

■ France, Suisse, Allemagne, Autriche, Slovaquie, Hongrie, Croatie, Serbie, Roumanie, Bulgarie, Turquie, Chypre, Israël, Jordanie, Égypte, Kenya, Tanzanie, Zanzibar, Ombres, Mayotte, Madagascar

DES FLEUVES ET DES MERS

■ Le Rhône, la Saône, Le Doubs, le Rhin, la Danube ; les mers Noire, Marmara, Méditerranée, Morie, Rouge et l'océan Indien

DES VILLES

■ Entre autres : Béne, Bratislava, Belgrade, Istanbul, Konya, Nicos, Tel Aviv, Jérusalem, Sharm el-Sheik, Nairobi, Moshi, Dar es-Salaam, Moroni, Mahajanga, Antananarivo.

PLUS DE SIX MOIS

■ Du 28 mai au 3 décembre

dans le monde africain ou oriental »

Elizabeth VORPPE

POUR EN SAVOIR PLUS
costesverlo@yahoo.fr

Un réchaud particulier



Un réchaud à bois, c'est ce qu'on utilise Marie-Hélène et Pierre Costes tout au long de leur périple. Il fonctionne avec une pile et le couple a utilisé pour le re-

charger des capteurs solaires installés à l'avant de l'un des vélos.

Ces capteurs servaient également pour l'appareil photos. □

Avec Santé sud

A Madagascar, le couple a accompagné un médecin qui était s'installer, avec l'aide de Santé sud, dans un endroit reculé où il allait avoir à sa charge 8 000 personnes (et faire office également de dentiste et de pharmacien...). C'est Jean Prats, médecin à Cressat et président de Vélo dans la ville qui leur avait fait connaître l'association. Un petit film de présentation des actions de l'association a été projeté.

« Pour moi c'est le modèle du développement durable de la santé. Toutes les compétences humaines existent dans les pays concernés. Le problème c'est l'absence de solvabilité

pour faire vivre les médecins en particulier. Ceux-ci sont au chômage, ils ont des pizzas ou font taxi. Santé sud les aide à s'installer, dans le cadre du programme Médecin de campagne ». « Il s'agit d'une ONG hyper-moderne, avec plus de 200 membres actifs », a souligné Jean Prats. Qui précisait aussi : « A Madagascar comme au Mali ce sont les mêmes maladies qu'ici. Ce qui change, c'est les fréquences et les moyens de diagnostic. » □

POUR EN SAVOIR PLUS
04 91 95 83 45, www.santesud.org

Fête du vélo juin 2009: un tour de Crest



Pourquoi chicaner ?





Une piste cyclable ?





Un aménagement agréable dans le quartier ...



Mais la voie des déplacements de tous les jours, c'est ici ...



Une voie verte ce trottoir ?



Et comme les 2 bouts sont comme cela ...



Il faut bien mettre pied à terre ...



Une des deux pistes cyclables de Crest

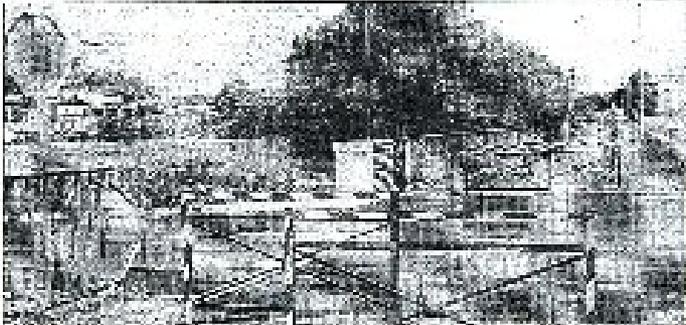


Quand à la deuxième ...

DL 22/9/2009

AMÉNAGEMENT

Piste cyclable avec obstacles...



La circulation des vélos n'est pas favorisée en cette portion de piste cyclable.

Comme nous le faisons remarquer le directeur Jean Pons, président de "ville dans la ville" très attaché à la place de la circulation à bicyclette, la seule piste cyclable en direc-
tion du collège Revesz-Long est maintenant par des obstacles au niveau de la sortie du lotissement "Les Jardins d'Elise", portant déjà deux ce deux panneaux stop ...

L'important c'est la continuité des itinéraires !



Raison officielle: la sécurité. Des fois qu'une auto grille le stop ...



2009 c'est aussi

- Une visite de Crest à vélo avec les membres du comité de suivi A21
- Deux rencontres avec le maire et la commission « quartier » de Aouste, et des promesses de matérialisation des DSC, création de zone de rencontre au centre.

- Les années 2006-2010 sont marquées par des constructions ne respectant pas le PLU en terme de garage à vélo et accessibilité aux PMR
- Nous intervenons auprès de la mairie

Juin 2010:J-15, les 1er DSC à Crest



DSC, zone de rencontre..., Apprendre à se côtoyer



2010

- Révision (mineure) du PLU de Crest
- Suivi dossier Crest-Aouste
- « petite » fête du vélo en juin, balade à Cobonne
- Suivi dossier VVV ... CLD (merci Roger !), reconnaissance des tracés basse vallée
- mairie de Crest (jonction du tracé quartier Plantas ... pas d'avancée, mais visite sur place et des promesses ...)

- Et comme tous les ans, la Bourse, balades, forum des associations...

Enfin ...



2011-2012

- Suivi du projet de VVV nous occupe régulièrement
- Des rencontres avec mairie de Blacons pour les travaux de la rue principale, et une ébauche de plan des déplacements
- Forum du déplacement CLD à Vercheny le 1er avril

- Les années 2009-2013 voient des travaux de ralentissement de la vitesse
- Après avoir été traité « d'extrémistes », nos idées avancent
- Les associations Fubicy de la Drôme renforcent leurs contacts et éditent un journal commun « Revveries »

Généralisation de porte-vélos en attente ...



La médiathèque et la piscine attendent toujours leurs arceaux



Mais un vrai parking existe à Intermarché



Suite à nos interventions ...



Vélo Dans la Ville
Membre de la FUBICY
26 400 Crest
04 75 40 65 32
crest@fubicy.org
www.velo-ville-crest.fr

État de l'offre de parking pour vélos sur l'agglomération crestoise

Avril 2013

Les achats se font aujourd'hui majoritairement en voiture et beaucoup de clients et de commerçants n'imaginent plus qu'il en soit autrement. Pourtant, en ce qui concerne les commerces de centre-ville et de proximité, la marche et le vélo restent, aujourd'hui, des modes de déplacement très utilisés. Et ces modes méritent désormais d'être encouragés, car ils ont bien des atouts et pas seulement environnementaux. Au contraire de l'automobile, ils consomment très peu d'espace ce qui facilite l'accessibilité aux commerces. Ils nécessitent des aménagements bien moins coûteux que les parkings, mais qui méritent cependant d'être bien conçus et soignés.

Les déplacements à vélo favorisent le commerce local

Nos concitoyens se déplaçant à vélo font la plus grande partie de leurs achats localement, proche de leur domicile, notamment en centre ville. Les revenus des usagers non motorisés sont comparables à ceux des automobilistes. Certes, ils achètent moins par visite, mais viennent plus souvent : ce sont des clients fidèles. (source : « cyclistes, piétons et commerce de proximité » juillet 2008-FUBICY-CNRS-ADEME http://fubicy.org/spip.php?article193&var_recherche=commerce)

Les cyclistes doivent pouvoir stationner leur vélo au plus près de chaque commerce

Rappelons que le souci numéro 1 du cycliste, c'est de pouvoir ranger son vélo en sécurité et de manière simple, à proximité de sa destination finale. Cela veut dire des garages à vélos facile d'accès, visibles, permettant d'appuyer le cadre et d'attacher roue et cadre.

Les clients qui se rendent à vélo chez les commerçants souhaitent des équipements :

- permettant une bonne stabilité du vélo à cause du poids des achats,
- adaptable à tout type de vélo,
- assez espacés pour éviter que les sacoches ou les guidons s'accrochent,
- très proches des entrées, pour limiter le portage des colis,
- bien visibles des passants pour limiter les vols.

Une batterie de quelques arceaux suffit en général. A proximité des petits commerces l'équipement peut se limiter à une barre le long d'un mur. Près des commerces de type supermarché, les arceaux peuvent bénéficier d'un auvent, d'un éclairage spécifique, éventuellement d'une vidéo surveillance.

L'idéal est un parking avec des arceaux, couvert et proche de l'entrée.

Mais il reste du travail ...

«Cessez la fuite en avant en demandant toujours plus de places pour les voitures en ville»

Messieurs les commerçants, proposez des stationnements sécurisés pour les vélos à vos clients !



Pour faire suite à l'article paru dans le Crestois du 12 avril sur le prétendu manque de places de stationnement dans les quartiers de la Gare et du Bourg, voici la réponse de l'Association «Vélo dans la Ville», représentant les cyclistes de la ville de Crest.

Il est fréquent que soit pointé du doigt le manque de places de stationnement pour accéder aux commerces du centre-ville. Et pourtant, il nous paraît important de rappeler en guise de préalable que la ville de Crest fait partie des villes très bien dotées en places de parking. L'offre de stationnement public s'élève à 1 672 places (Source: police municipale de

Crest), soit une place pour 5 habitants. À titre de comparaison, la ville de Romans compte environ une place pour 10 habitants, et une place pour 8,5 habitants à Valence. Clairement, nous ne sommes pas les plus mal lotis !

Il est bon de rappeler que 50 % des déplacements urbains se font sur moins de 3 km, une distance pour laquelle l'usage du vélo est le plus souvent possible, et pour laquelle la différence de temps est très faible, la vitesse moyenne d'une voiture en ville étant de l'ordre de 18 km/h, si l'on tient compte des feux rouges, du temps pour se garer, etc.

À Crest, l'offre de stationne-

ment pour les vélos est largement insuffisant, comme cela a été pointé depuis dix ans par notre association. Cette simple raison suffit bien souvent à dissuader les gens de prendre leur vélo. De plus, l'insuffisance d'aménagements cyclables, et notamment de voies de circulation dédiées, entretient l'idée selon laquelle circuler à vélo est dangereux, ce qui est faux au regard des chiffres de l'accidentologie.

Aucun aménagement n'est prévu pour les vélos à Gamin Vert et sur la zone commerciale du «Petit Primeur».

Messieurs les commerçants, si vous souhaitez augmenter le nombre de vos clients, proposez plutôt des stationnements sécurisés pour les vélos ! En effet, une voiture consomme 10m2 le long d'un trottoir, et 25m2 dans le cas d'une place de parking (dégarage compris), tandis qu'un vélo ne consomme que 0,7 à 1m2 d'espace urbain, soit 10 vélos pour une voiture.

Quant au fait que le manque de places de stationnement nuit au commerce, il nous paraît crucial de rappeler qu'une personne qui circule à vélo ou à pied est plus attentive à son environnement qu'un automobiliste, qu'elle peut flâner et ainsi regarder les vitrines boutiques et qu'elle est libre de s'arrêter facilement dans n'importe quel commerce. C'est pourquoi, d'après une enquête menée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) en 2003, les cyclistes et les piétons dépensent plus que les automobilistes : 40,4 euros par semaine pour un piéton, 24,4 euros pour un cycliste, 22,4 euros pour un usager des transports publics et 21,7 euros pour un automobiliste en il

Du mieux, mais doit encore faire plus

État de l'offre de parking vélos dans le commerce crestois

L'association «Vélo dans la ville» a effectué un état minutieux de l'offre de parking pour vélos des grands commerces de l'agglomération crestoise.

Chez Carrefour Market le parking vélo est situé près de l'entrée, mais propose un système «pince-roues» qui ne convient pas pour tous les vélos et risque de voler les jantes, on ne peut pas attacher le cadre et le parking n'est pas couvert.

Chez Intermarché, le parking couvert est situé près de l'entrée. Mais le système d'attache convient pour les motos, pas pour les vélos qui ne peuvent être ni maintenus, ni attachés.

Chez Casino le parking à vélos est couvert et près de l'entrée, mais il propose le terrible système d'attache «pince-roues».

Devant l'Épicerie, les cadres du parking à vélos, situés juste devant l'entrée, permettent stabilité et accroche, mais, il n'est pas couvert.

Chez Aldi, les cyclistes disposent d'un beau parking couvert, mais proposent un système «pince-roues». Il est situé loin de l'entrée, sans surveillance. Pour ces raisons, les cyclistes ne l'utilisent pas et préfèrent poser leur vélo devant la porte.

Enfin, sur la zone Intermarché, devant chez Défi Mode et Orper, chez Gamin Vert, au Petit Primeur, il n'y a pas de parking à vélo.

La Poste et les autres lieux publics du centre ville proposent des arceaux permettant stabilité et attache des vélos, mais qui ne sont pas couverts.

Pour «Vélo dans la ville», le parking idéal, ce sont des arceaux ou équivalents placés sous un abri. L'association rappelle que pour les petits commerces et services du centre-ville, l'offre de parking dépend essentiellement de la municipalité. En 2012, à Crest, une trentaine d'arceaux ont été rajoutés mais il reste encore beaucoup de lieux à équiper.

En conclusion, «Vélo dans la Ville» rappelle que les revenus des usagers non motorisés sont comparables à ceux des automobilistes. De plus, les cyclistes ont la plus grande partie de leurs achats localement, à proximité de leur domicile, notamment en centre-ville. Il est donc très important pour les professionnels du commerce local qu'ils puissent garer leur vélo au plus près de chaque commerce.

Le Crestois

journal de la vallée

En raison du mercredi 1^{er} mai férié,
Vous voudrez bien nous faire parvenir
VOS ARTICLES ET ANNONCES
par mail ou dans la boîte aux lettres
Lundi 29 avril à 9 h., dernier délai.

En raison des mercredi 8 et jeudi 9 mai fériés,
Vous voudrez bien nous faire parvenir

moins chère qu'un stationnement voiture. Le coût d'un investissement dans un parking souterrain est en moyenne de 15 000€ la place. En comparaison, la pose de cinq arceaux à vélo se chiffre à 1 500€ (Source : ADEME, FUB).

Au lieu d'accentuer la fuite en avant en demandant toujours plus de places pour les voitures en ville, ce qui engendre pollution, insécurité routière, bruit, et une occupation déraisonnable d'un espace qui pourrait être alloué à un autre usage (loisirs, espaces verts, etc.), il est temps de penser un aménagement durable de la ville, comme le proposent

de Crestois
26-04-2013



11 nouvelles places de stationnement, rue Claire de Chandeneux

Elles seront disponibles dès février

Antoine 27-01-2012

Le stationnement en centre-ville est un véritable casse-tête pour les élus cretois.

Depuis plusieurs années, la capacité de stationnement a été augmentée à l'ouest du centre-ville, avec la création du parking de la gare (75 places, dont 3 places pour handicapés), la rénovation du parking de la poste (111 places dont 3 pour handicapés), au sud du pont Frédéric Mistral, avec la réfection du parking du Champ de Mars (193 places dont 5 pour handicapés), plus 18 places pour les camping-cars.

Dans le cœur de la ville, les choses sont plus délicates et complexes, quand on veut y augmenter la capacité de stationnement. La ville doit d'abord acquérir le foncier. Face à l'école maternelle Claire de Chandeneux, une parcelle de 235 m² dormait en friche depuis plusieurs années.

Après de longues négociations, l'acte de vente a été signé début décembre avec le propriétaire pour un montant de 20 000 euros. Après travaux, ce nouveau parking proposera onze places de

stationnement, dont une pour handicapé, dès le mois de février.

Les travaux ont commencé le 12 janvier. Ils consistent à décaper la terre végétale du terrain, à mettre en place un réseau de collecte des eaux de pluie, et à réaliser une surface en enrobé. Dans un souci de propreté au niveau de l'école, la surface du parking sera en effet traitée en enrobé plutôt qu'en stabilisé.

Le montant total de l'opération s'élève à 42 000 euros, dont les 20 000 euros consacrés à l'acquisition du terrain.



Puisqu'on vous le dit...

Demain, il sera doux de se déplacer dans la ville

L'avenir est aux piétons, aux cyclistes, aux cavaliers...

Cher tous
27/1/12



Les circulations douces sont une des priorités du 2^e volet de l'Agenda 21 de la ville de Crest. Le but recherché est de rendre l'espace public accessible et sécurisé pour les piétons, y compris ceux "à mobilité réduite", de faciliter la possibilité de se déplacer à vélo dans toute la ville de façon sûre. Lundi 23 janvier, Hervé Mariton, entouré de Danièle Mazères, des responsables des services techniques et de la police municipale, a tenu à rappeler un certain nombre de règles en vigueur. Car, com-

prendre les modes de fonctionnement des déplacements doux, c'est parfois dur !

LES ZONES 30

Actuellement, la ville compte 3,2 km de voiries en zone 30 en centre-ville. Le quai Reynier vient de s'y ajouter. Ces prochains mois, la rue des Alpes et les rues Henri Grand devraient s'y rajouter.

Qu'est-ce qu'une zone 30 ? C'est une section de voies affectée à la circulation de tous les usagers de la route. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h.

Toutes les chaussées sont à double sens. Les entrées et les sorties sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé, de façon à inciter les usagers à respecter la limitation de vitesse.

Veillez bien vouloir noter que les règles de stationnement dans les zones à 30 km/h sont les mêmes que dans les zones à 50 km/h. Par exemple, on n'a pas plus le droit qu'ailleurs d'y stationner sur les trottoirs.

MISE EN PLACE DE 15 NOUVEAUX ARCEAUX À VELOS

C'est bien joli de faire le choix de circuler à vélo en ville, encore faut-il pouvoir le faire par moments de façon sécurisée. Une vingtaine de sites sont déjà équipés en arceaux à vélos. En ce mois de janvier 2012, 15 nouveaux arceaux ont été installés rue Maurice Long, Cours Joubert, devant les salles Moulinaiges et Coloriage, quai des Maronniers, place du Champ de Mars.

Dans le même temps, des panneaux matérialisant les doubles sens cyclables dans certains secteurs de la ville seront mis en place: quai André Reynier, rue Paul Pons, rue Général Bove, rue Claire de Chardeneux, rue Gustave Bermond, rue David Rigaud, rue Eugène Anaux.

LES VOIES VERTES

La création de voies vertes, réservées aux circulations douces, est donc une des priorités de la ville de Crest. Qu'est-ce qu'une voie verte? (on ne dit plus piste cyclable qui semble faire un peu restrictif...) C'est une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers. Les conducteurs de véhicules motorisés à deux ou à quatre roues sont priés de passer leur chemin... ailleurs.

Actuellement, la ville de Crest compte 2,15 km de pistes cyclables ou voies vertes, complètement séparées de la circulation automobile: quai Pied Gai, quai Mazorel, rue Léopold Bouvat, parc du Bosquet. Des surlanceurs cyclables ont également été réalisés.

L'objectif affiché par la ville de Crest est de pouvoir complètement traverser la ville d'est en ouest et du nord au sud en

toute sécurité en vélo.

LES PROJETS

La ville souhaite élaborer dans les prochains mois un schéma directeur des circulations douces. Les services municipaux réfléchissent également à la mise en place de solutions alternatives pour leurs déplacements quotidiens.

Enfin, une réflexion concernant le covoiturage est engagée, en partenariat avec le Conseil général, qui vient de rendre public le schéma bi-départemental de co-voiturage Drôme-Ardèche, dans lequel la ville de Crest a souhaité s'inscrire comme territoire-pilote. Hervé Mariton considère qu'un site, situé autour de la Croix-de-Romans, zone de la Condamine, pourrait fort bien se prêter rapidement à devenir une aire de covoiturage aux portes de Crest.

**POMPES FUNEBRES
MARBRERIE**

AROLE

chambre funéraire
convoi funéraire

organisation complète des obsèques

CREST - 04 75 76 72 12 LORIOL - 04 75 60 80 47 L'URON - 04 75 61 75 80

2013

- Décision prise de tracer une VéloRoute dans la basse vallée. Statuquo à partir de Crest.
- Bourse aux vélos: 95 dépôts, 72 ventes
- Comptages 17/09: près de mille passages vélos observés
- ...naissance de l'Atelier

Un Atelier, du dynamisme ... vélorution, transition ...

«Au tour de cycle» a ouvert ses portes

L'atelier, installé place Jullien, veut favoriser l'autonomie de chacun en mécanique vélo

de Crestois 26-04-2013



«Au tour de cycle» (ATDC), atelier associatif de mécanique et de solutions vélos, a ouvert ses portes place Jullien.

«Au tour de cycle» est l'atelier vélo participatif et solidaire de Crest et fait partie de l'association «Vélo dans la ville» (VDV). Car ses membres sont fermement convaincus que c'est enfin au tour du vélo de prendre toute sa place dans l'espace public de la cité.

En adhérant à VDV et à ATDC, vous pourrez venir place Jullien entretenir, dépanner, équiper, assembler, customiser ou acheter votre bicyclette.

Mais attention ! Cet atelier n'est pas une vulgaire boutique,

mais bien mieux que ça ! Il est autogéré et veut favoriser l'autonomie de chacun en mécanique vélo, la véloconomie.

En adhérant à ATDC, les signataires s'engagent à œuvrer pour la récupération, le réemploi et le partage. Ils doivent avoir la volonté de gagner leur autonomie en mécanique vélo, gérer leurs travaux, le matériel et les produits d'entretien avec parcimonie et ne pas utiliser les services de l'association à des fins commerciales.

On peut adhérer à ATDC et à VDV pour la modique somme de 16 euros (adhésion solidaire pour les demandeurs d'emploi et les mineurs), de 21 euros

(adhésion classique), ou de 35 euros (adhésion familiale).

Pour plus de renseignements on peut joindre «Au tour de cycle» au 06.03.18.72.52.

Bâches & Sto

Volets roulants

Couvertures

Menuiseries

Portails et po

